

A renvoyer sous enveloppe ou à faxer

#### RENSEIGNEMENTS

SPF Emploi, Travail et Concertation sociale  
Direction générale Humanisation du travail  
Sophie Pistello  
rue Ernest Blerot 1 - 1070 Bruxelles  
Tél.: 02 233 42 43 - Fax: 02 233 42 52  
E-mail: [evenements.hut@emploi.belgique.be](mailto:evenements.hut@emploi.belgique.be)

Visitez nos sites internet!  
[www.emploi.belgique.be](http://www.emploi.belgique.be)  
[www.beswic.be](http://www.beswic.be)  
[www.respectautravail.be](http://www.respectautravail.be)



SPF Emploi Travail  
et Concertation sociale  
Direction générale  
Humanisation du travail



Le Fonds Social  
européen investit  
dans votre avenir

SPF Emploi, Travail et Concertation sociale

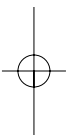


Bruxelles novembre/décembre 2013

**Règles et sanctions  
éducatives dans les  
groupes d'enfants  
et/ou d'adolescents**  
Module d'approfondissement

.be

SPF Emploi, Travail et Concertation sociale  
Direction générale Humanisation du travail  
Bureau 6006  
rue Ernest Blerot 1  
1070 Bruxelles



**Objectifs**

- Prendre conscience des conséquences de mon rôle d'adulte et d'éducateur dans le développement des jeunes
- Questionner les fondements des règles que nous posons
- Apprendre à poser des limites adaptées à la croissance de nos enfants et qui favorisent leur sens des responsabilités
- Différencier la sanction éducative de la punition
- Mesurer l'adéquation entre la sanction que nous posons, la valeur et les objectifs poursuivis
- Développer une discipline incitative et encourageante qui stimule l'envie de collaborer

**Contenu**

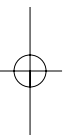
Pour atteindre ces objectifs, dans un premier temps, nous nous interrogerons sur les croyances qui nous motivent à poser certaines limites... ou non. Ensuite, à l'aide de grilles d'analyse et d'outils structurés, nous construirons des règles et des sanctions.

A partir des situations concrètes apportées par les participants, nous chercherons comment poser des sanctions éducatives plutôt que des punitions. Enfin nous explorerons quelques démarches créatives pour stimuler l'envie de collaborer chez les enfants et les jeunes.

**Méthodologie**

Les participants travailleront principalement à partir de situations qu'ils vivent ou qu'ils observent, et utiliseront des outils parfois théoriques, parfois concrets en fonction des besoins du groupe et/ou de la formation. La théorie sera également reprise dans le syllabus ou les documents remis aux participants.

La méthodologie est active et interactive: échanges d'expériences, exercices, mises en situation et jeux.



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

- Inscription: au moyen du formulaire, à renvoyer ou à faxer à la Direction générale Humainisation du travail  
Bureau 6006 - rue Ernest Blerot 1 - 1070 Bruxelles  
Fax: 02 233 49 52  
ou par E-mail: [evenements.hur@emploi.belgique.be](mailto:evenements.hur@emploi.belgique.be)

Le nombre de participants à cette formation étant limité, nous vous enverrons une confirmation de votre inscription.

Frais de participation (repas et matériel de cours compris): 26 €  
Le numéro de compte vous sera communiqué dans la lettre de confirmation de votre participation à la formation.

Prière de compléter clairement les données demandées ci-dessous

**Un formulaire par personne en lettres capitales S.V.P.**

Nom: .....

Prénom: .....

Fonction: .....

Institution: .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Commune: .....

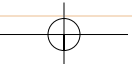
Téléphone: .....

Fax: .....

E-mail: .....

Ces informations seront utilisées pour composer la liste des participants et pour vous avertir de prochaines actions d'information.

- Participera à la formation "Règles et sanctions éducatives dans les groupes d'enfants et/ou d'adolescents - Module d'approfondissement" organisée à Bruxelles les 28 novembre, 3 et 13 décembre 2013**



Gérer les comportements en classe, construire des règles et poser des sanctions éducatives, ... autant d'objectifs qui paraissent parfois inatteignables aux enseignants. Et pourtant des pistes et des solutions existent qui jouent sur deux aspects: la qualité de la relation (à chacun et aux groupes de jeunes) et l'existence d'un cadre clair, compris, structurant et bienveillant à l'égard des jeunes. Comment élaborer ce cadre? Comment favoriser le développement de comportements responsables chez les enfants et les jeunes? Comment développer une discipline qui incite à participer et collaborer plutôt qu'à transgresser? Et comment gérer les transgressions?

Partant des expériences des participants et d'apports théoriques et pratiques des formateurs, nous explorerons diverses réponses tant dans le domaine de la prévention que de l'intervention éducative et disciplinaire.

**PUBLIC-CIBLE**

- Directeurs(trices) d'écoles, sous-directeurs(trices), proviseurs, et membres des staffs éducateurs

**FORMATEURS**

- Gilles Fossion
- Alexandre Castanheira

**DATES ET LIEU (3 journées Indissociables)**

- 28 novembre 2013
- 3 décembre 2013
- 13 décembre 2013

SPF Emploi, Travail et Concertation sociale  
rue Ernest Blerot 1 - 1070 Bruxelles

